

A photograph of a man in a light blue shirt holding a baby in a white hospital gown. The man is looking down at the baby with a gentle expression. The background is softly blurred.

# Sondage auprès de pères ayant eu recours au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

21 février 2013

**Conseil de gestion  
de l'assurance  
parentale**

**Québec**  

# Plan de la présentation



- **Rappel des principaux paramètres du RQAP**
- **Les objectifs, la population visée et les caractéristiques de la clientèle sondée**
- **Les principaux résultats**
- **Les principaux constats**

# Principaux paramètres du RQAP



## Principaux paramètres du RQAP

	RQAP	
	Base	Particulier
Conditions d'admissibilité	minimum de 2 000 \$ de revenu de travail	minimum de 2 000 \$ de revenu de travail
Maximum assurable (2013)	67 500 \$	67 500 \$
Prestations de maternité	18 semaines à 70 %	15 semaines à 75 %
Prestations de paternité	5 semaines à 70 %	3 semaines à 75 %
Prestations parentales	7 semaines à 70 % 25 semaines à 55 %	25 semaines à 75 %
Prestations d'adoption	12 semaines à 70 % 25 semaines à 55 %	28 semaines à 75 %

# Les objectifs



## Connaître :

- **Les motifs associés à la prise d'un congé de paternité ou parental par les pères lors de la naissance d'un enfant**
- **Les modalités de la prise d'un congé, notamment :**
  - durée et répartition des semaines
  - articulation avec le congé de la mère
  - difficultés et contraintes reliées au milieu de travail
- **L'influence du niveau de remplacement de revenu sur la prise d'un congé et sa durée**

# Populations visées



**Pères salariés** ayant reçu des prestations du RQAP pour une naissance survenue **en 2009**

**Sondage téléphonique** réalisé entre mars et avril 2011

- **Strate 1** (1 000) :  
Pères ayant reçu **uniquement des prestations de paternité**  
Taux de réponse : 60 % ou **600 pères**
- **Strate 2** (1 000) :  
Pères ayant reçu des **prestations de paternité et des prestations parentales**  
Taux de réponse : 60 % ou **600 pères**

# Caractéristiques de la clientèle

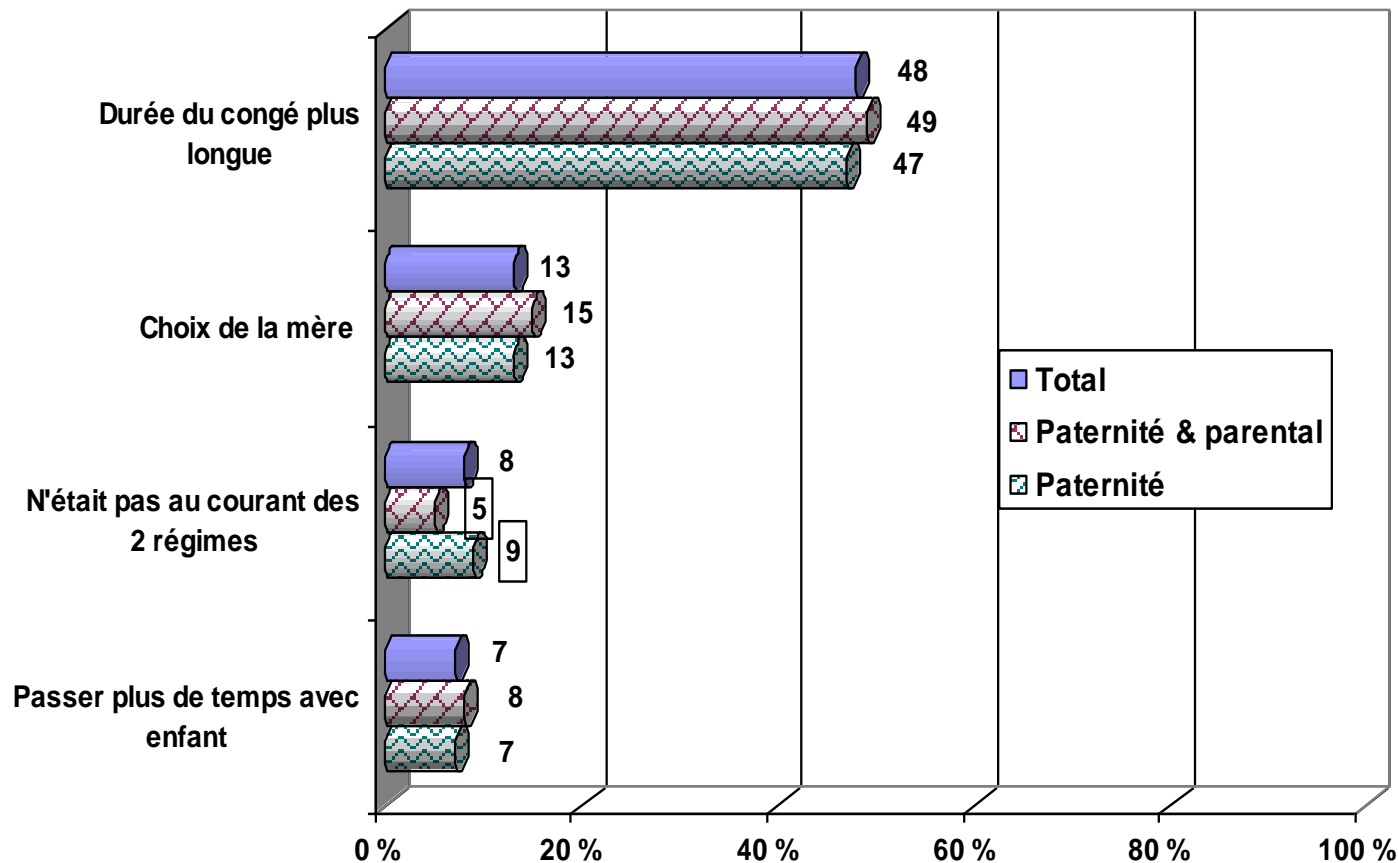


- Pour 50 % des pères, il s'agissait de la naissance d'un premier enfant
- 71 % des pères étaient âgés de 18 à 34 ans
- 42 % des pères ont un revenu hebdomadaire moyen de 1 000 \$ ou plus (plus de 50 000 \$/année)
- Le tiers (33 %) ont un diplôme universitaire
- 14 % des mères étaient sans emploi ou aux études

# Principaux résultats



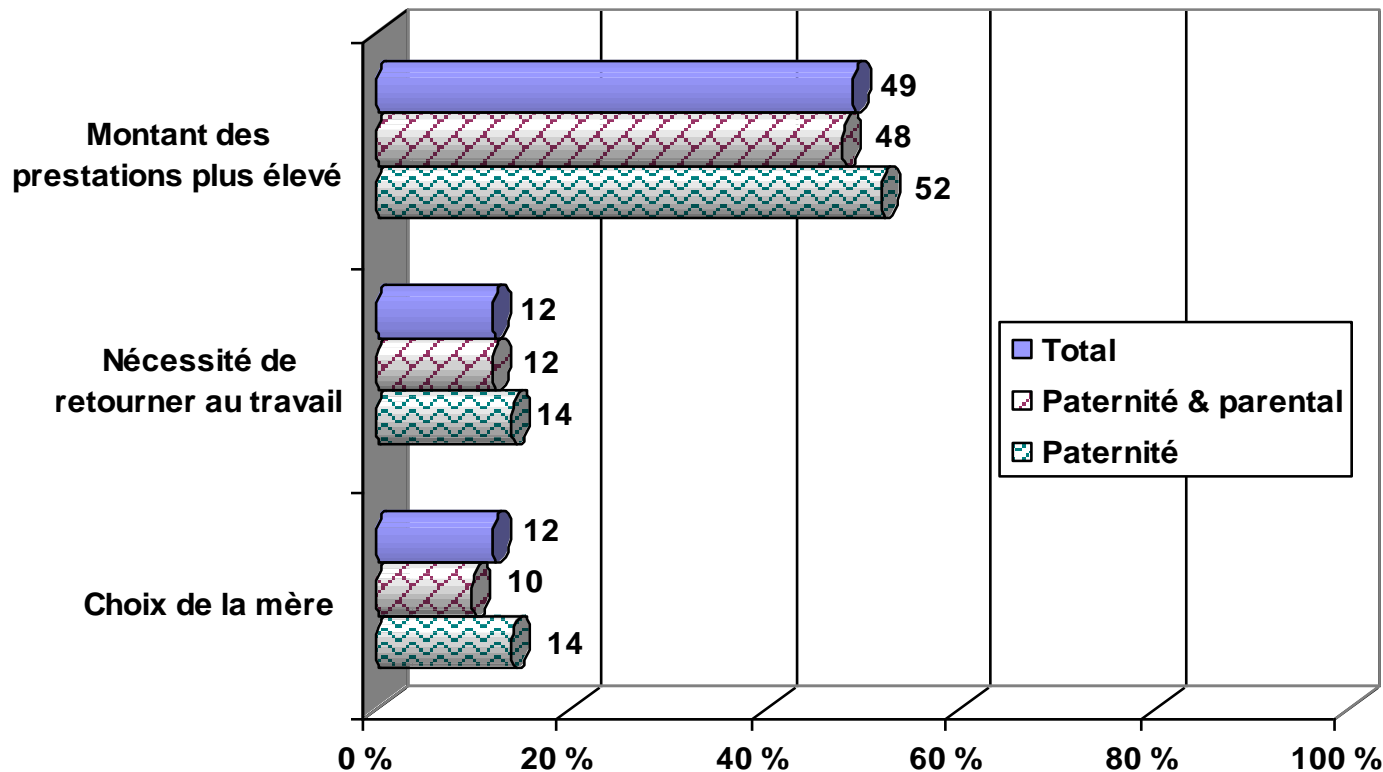
## Les raisons expliquant le choix du régime Régime de base



# Principaux résultats



## Les raisons expliquant le choix du régime Régime particulier

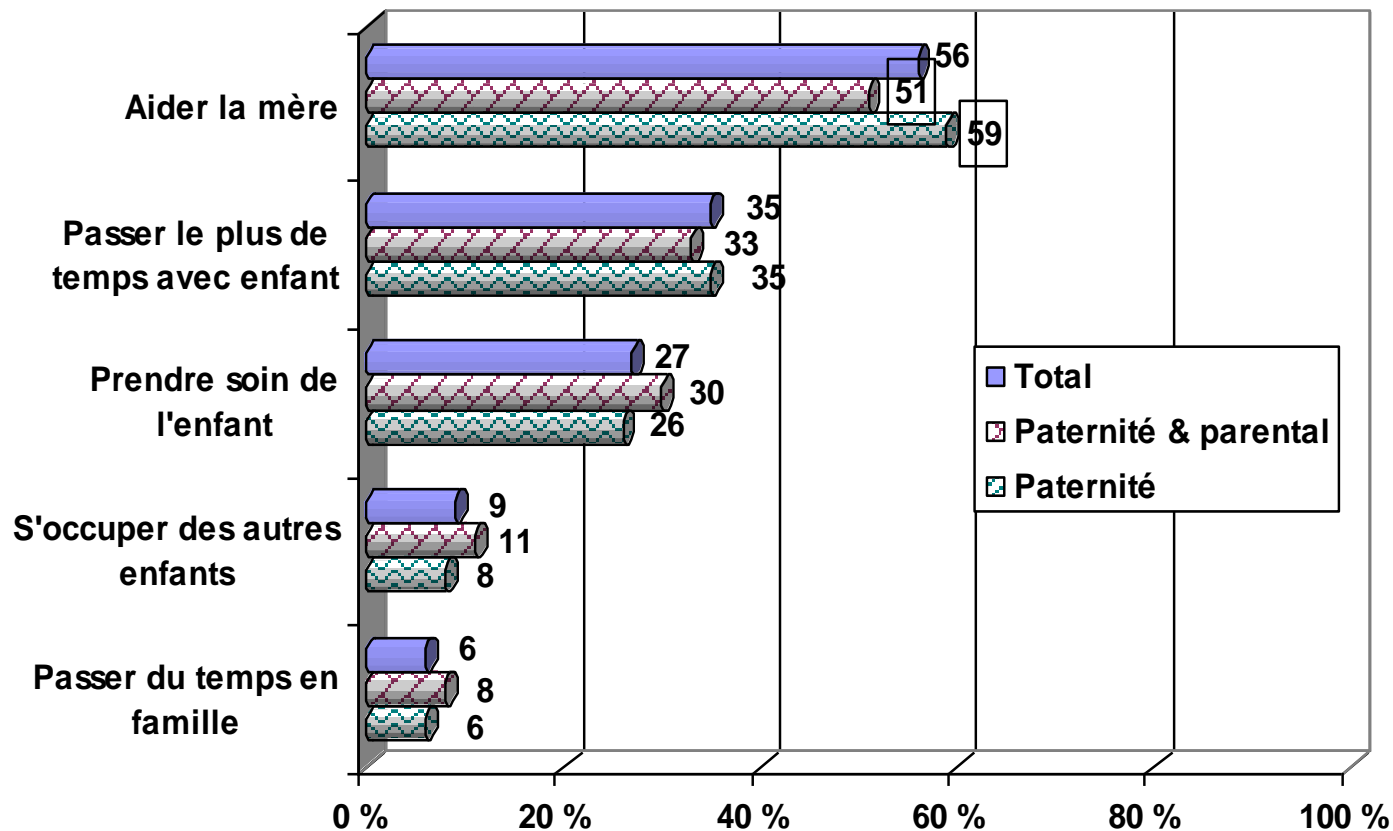




# Principaux résultats



## Les finalités du recours au congé de paternité



# Principaux résultats



## Parmi les pères qui ont utilisé **uniquement le congé de paternité** :

- 91 % d'entre eux ont utilisé la totalité des semaines
- Parmi eux, 73 % ont jugé que la durée du congé était suffisante
- Les autres auraient souhaité avoir plus de semaines pour :
  - aider ou soutenir la mère (43 %)
  - passer plus de temps avec l'enfant (26 %)
  - mieux s'adapter (horaire, nuits, etc.) (10 %)
  - passer plus de temps en famille (9 %)

# Principaux résultats



Parmi les pères qui ont utilisé **uniquement le congé de paternité et en totalité** :

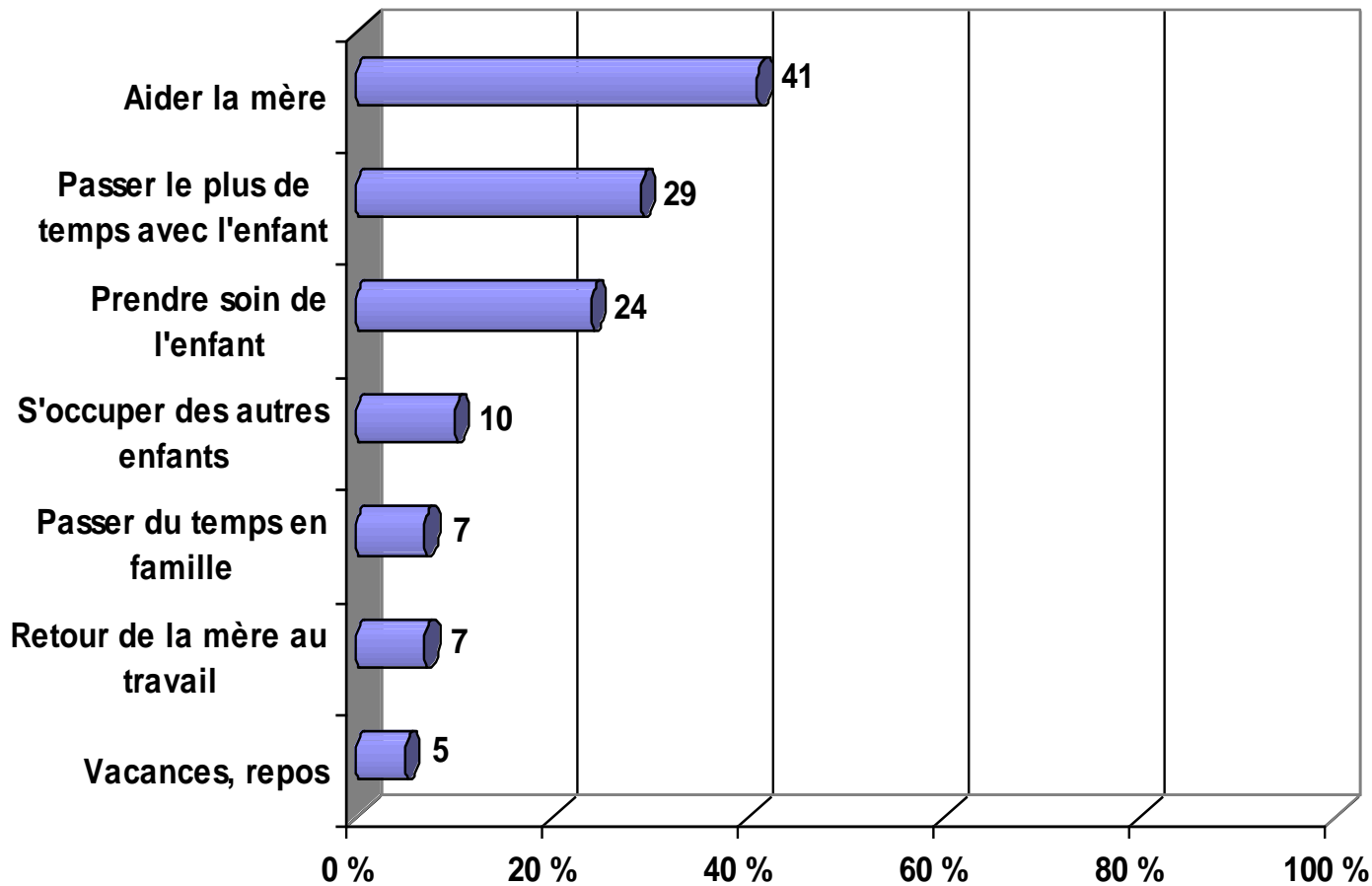
**La non-utilisation du congé parental s'explique par :**

- l'utilisation du congé parental par la mère (73 %)
- le fait de devoir retourner travailler (8 %)
- le désir de retourner travailler (4 %)
- le montant des prestations jugé insuffisant (3 %)
- N'eut été de ces contraintes, **68 % auraient utilisé le congé parental**

# Principaux résultats



## Les finalités de la prise du congé parental



# Principaux résultats



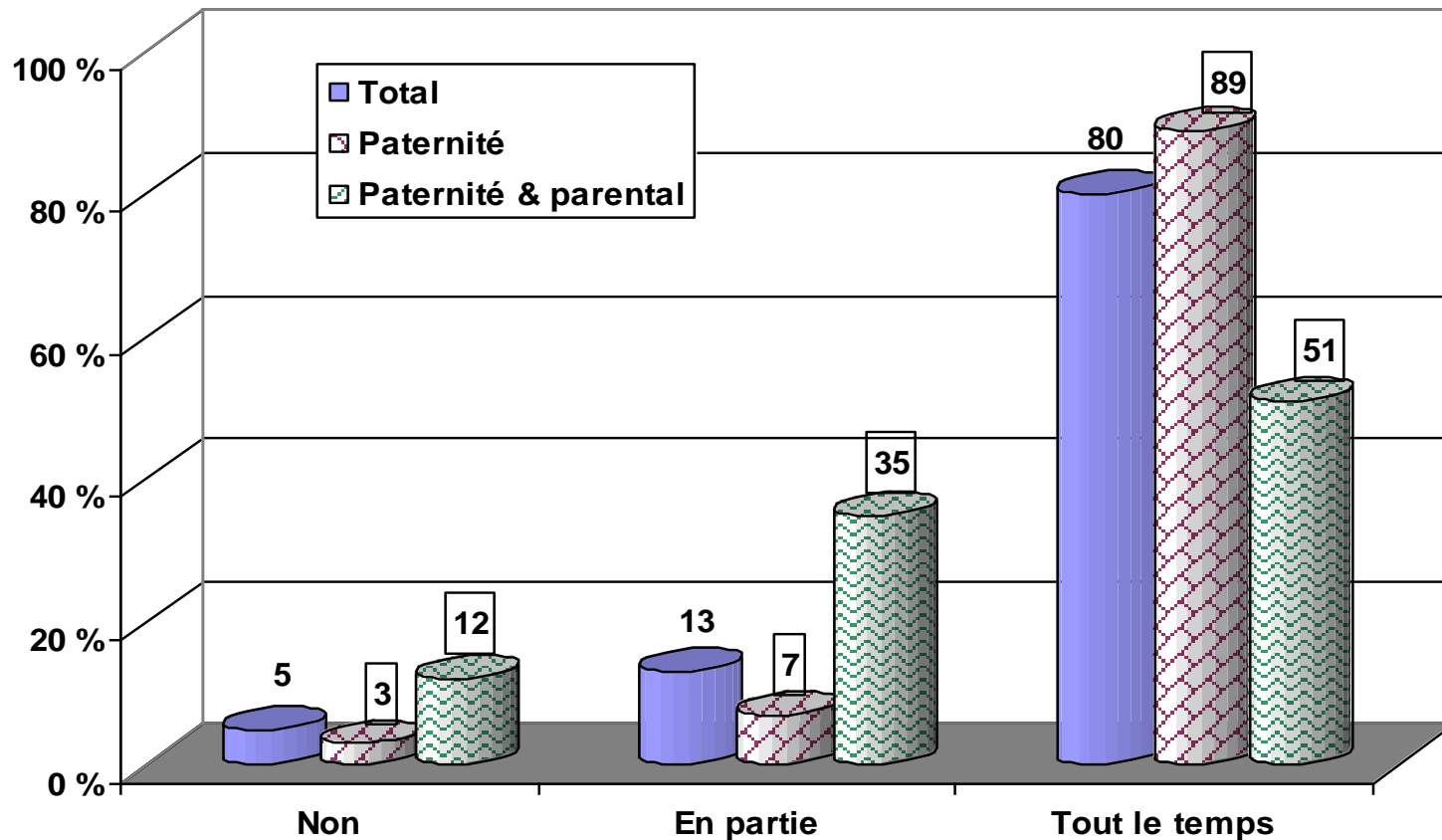
## La durée du congé parental

- **Parmi les pères ayant pris un congé parental**
  - 26 % ont pris la totalité du congé
  - 91 % d'entre eux ont jugé suffisante la durée du congé
- **74 % n'ont pas pris la totalité du congé en raison :**
  - du partage avec la mère (54 %)
  - de la nécessité de retourner travailler (17 %)
  - du désir de retourner travailler (8 %)
  - du montant insuffisant des prestations (6 %)
- **N'eut été des contraintes, 73 % auraient utilisé plus de semaines**

# Principaux résultats



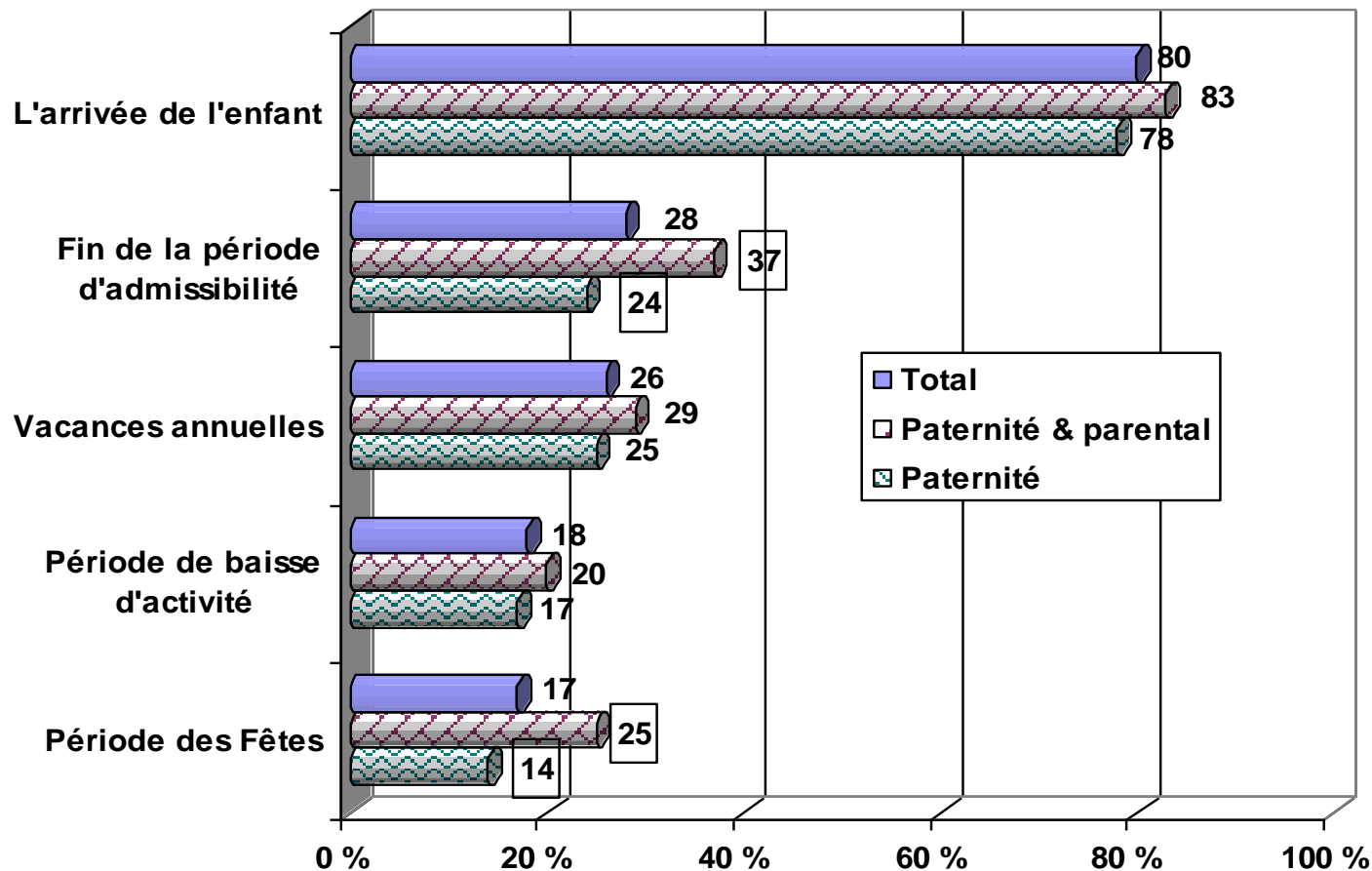
## Concomitance des congés des parents



# Principaux résultats



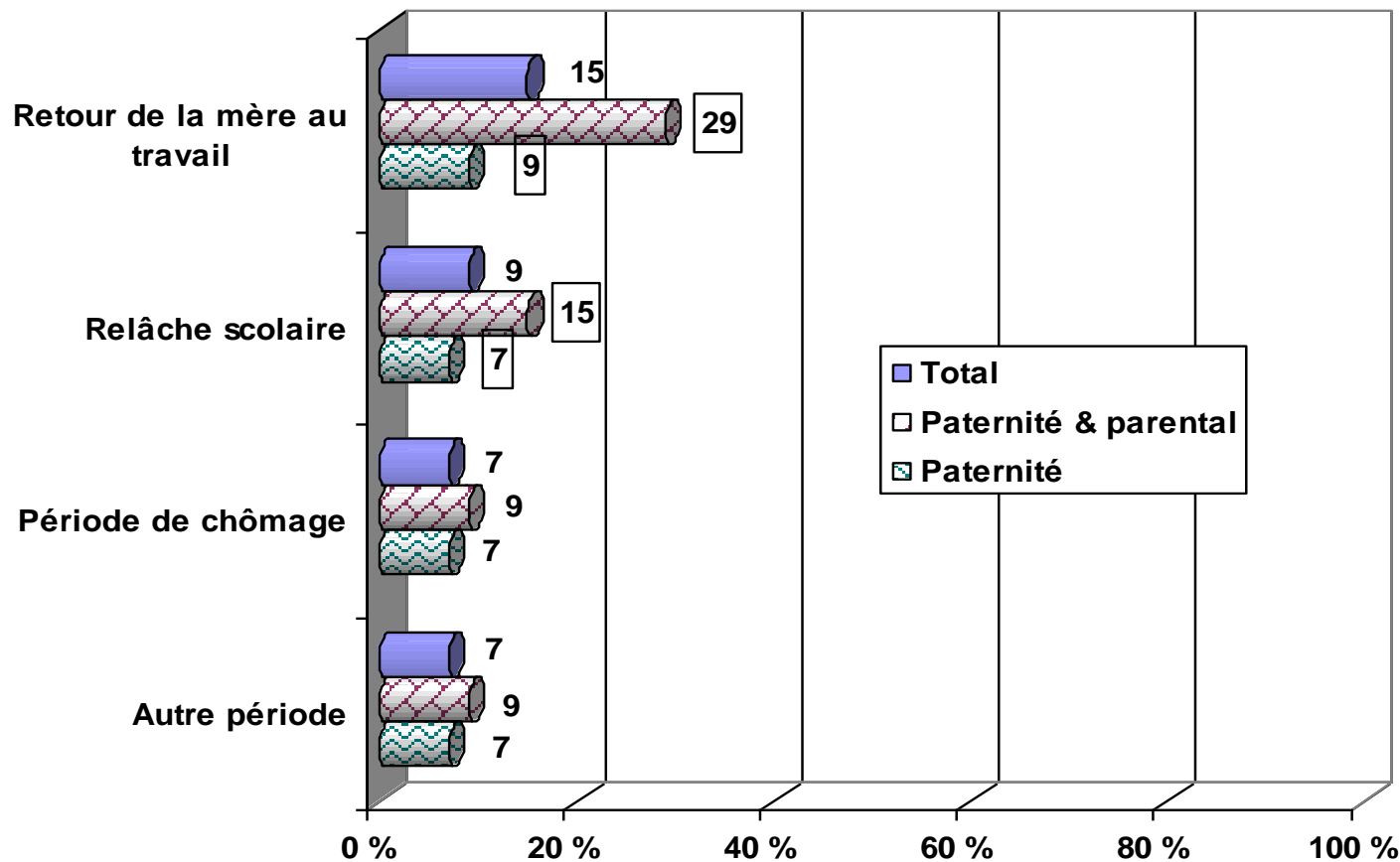
## Les moments choisis pour prendre des congés



# Principaux résultats



## Les moments choisis pour prendre des congés (suite...)

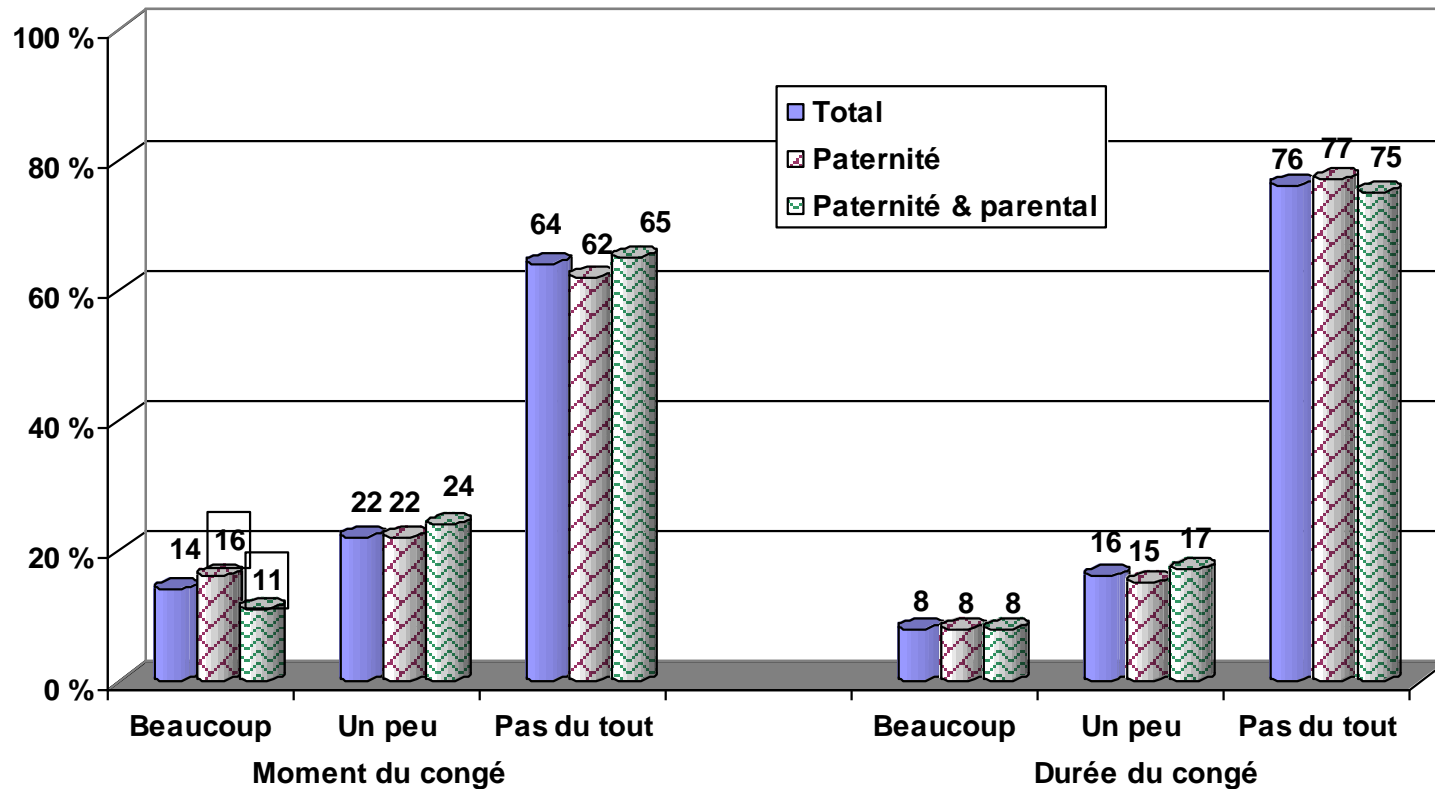




# Principaux résultats



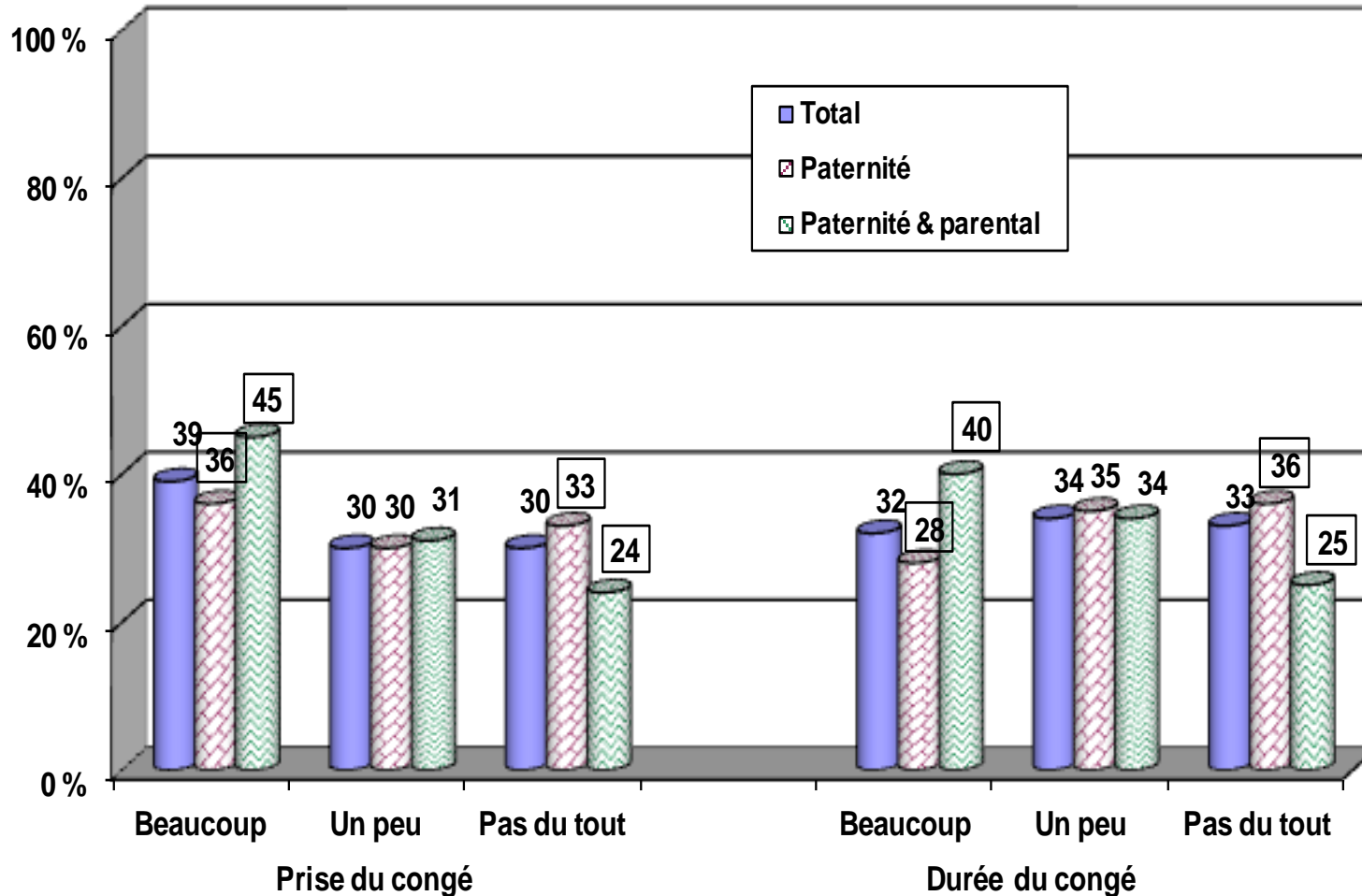
## L'influence du soutien de leur entourage sur le recours au RQAP 72 % des pères ont reçu du soutien de leur entourage



# Principaux résultats



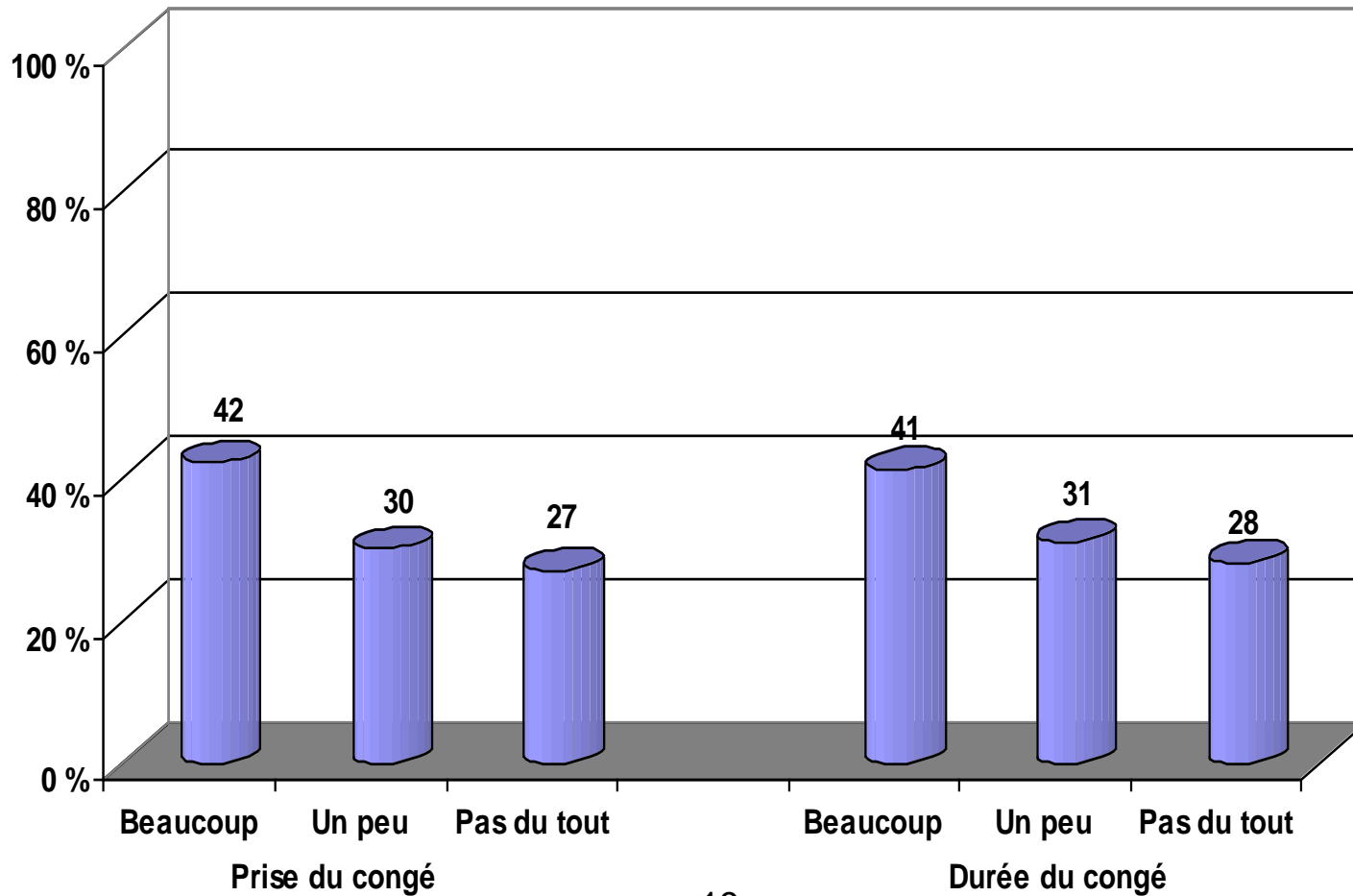
## L'influence du montant des prestations sur le congé de paternité



# Principaux résultats



## L'influence du montant des prestations sur le congé parental



# Principaux résultats



## L'importance du congé de paternité ou parental

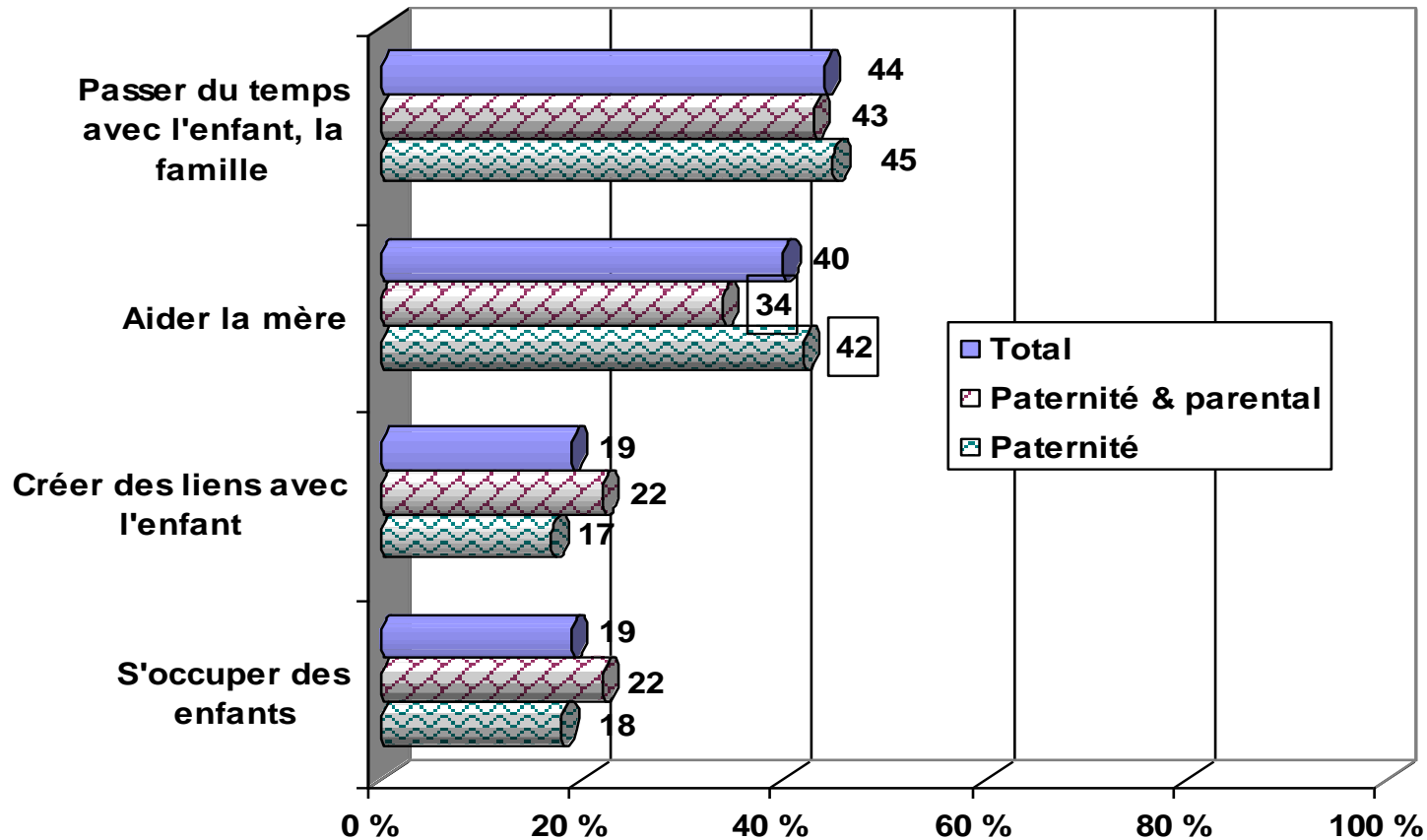
Pour les pères, le fait d'avoir pu prendre un congé de paternité ou parental pour l'arrivée de leur enfant a été :

- très important (81 %)
- important (18 %)
- peu important ou pas du tout important (1 %)

# Principaux résultats



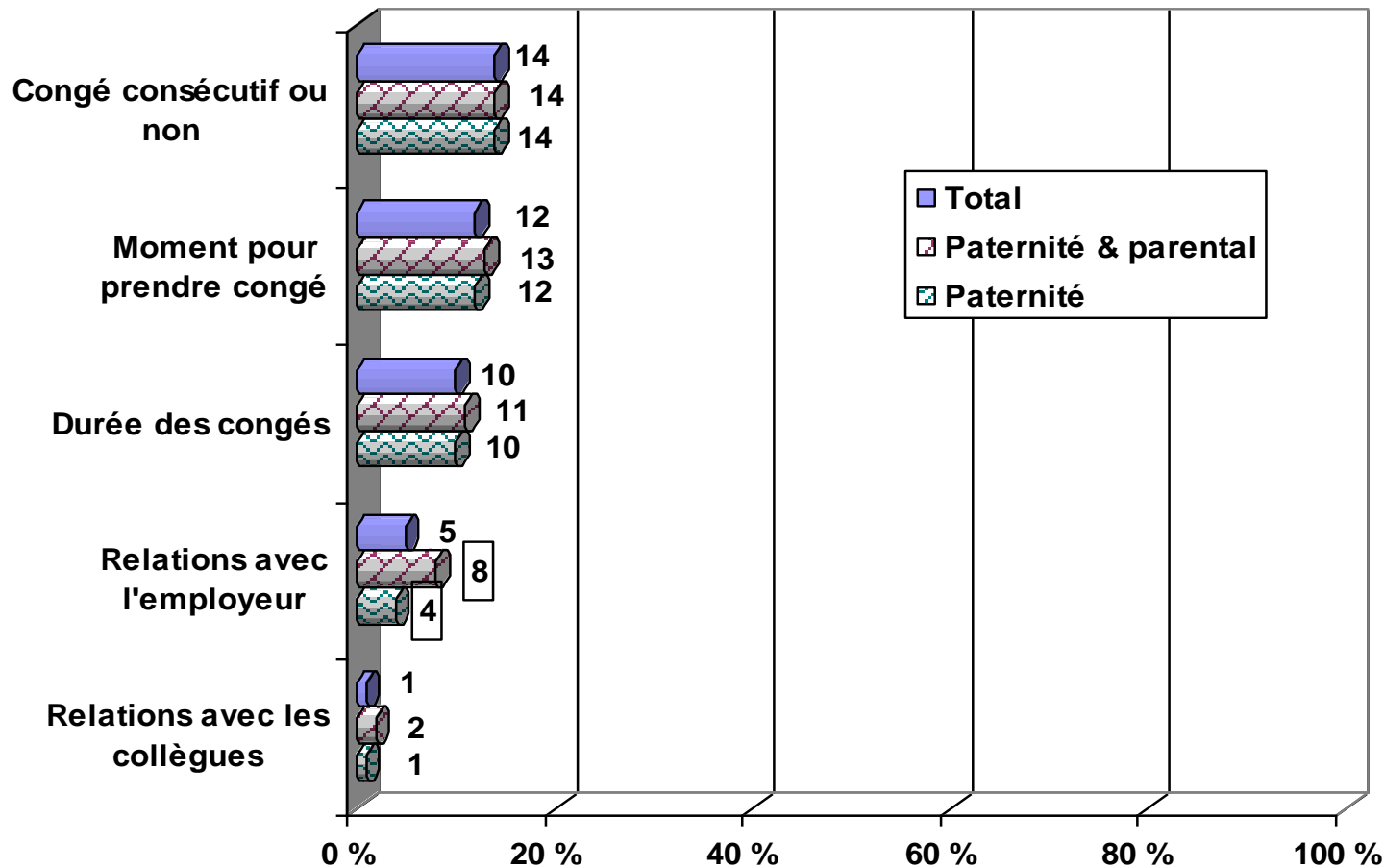
## L'importance du congé de paternité ou parental



# Principaux résultats



## Les difficultés rencontrées dans le milieu de travail



# Principaux résultats



## La satisfaction à l'égard du RQAP

	Total	Paternité	Paternité & parental
<b>Très satisfaits</b>	68 %	65 %	73 %
<b>Satisfaits</b>	31 %	33 %	26 %
<b>Total satisfaits</b>	<b>99 %</b>	<b>98 %</b>	<b>99 %</b>

99 % des pères se disent très satisfaits (68 %) ou satisfaits (31 %) du régime

# Principaux résultats



**Les principales améliorations souhaitées sont:**

	<b>Total</b>	<b>Paternité</b>	<b>Paternité &amp; parental</b>
<b>Aucune</b>	50 %	49 %	53 %
<b>Plus de semaines</b>	22 %	26 %	15 %
<b>Plus d'argent</b>	11 %	11 %	11 %



# Principaux constats



- Les pères utilisent les prestations de paternité ou parentales, principalement pour aider leur conjointe, passer du temps avec l'enfant ou s'occuper des autres enfants.
- Lorsque les pères n'utilisent pas le congé parental ou l'utilisent en partie seulement, c'est généralement parce qu'il est utilisé par la mère.
- S'ils avaient pu le faire, une majorité de pères aurait pris un congé parental, ou aurait pris davantage de semaines.

# Principaux constats



- Les pères utilisent surtout les prestations du RQAP à l'arrivée de l'enfant à la maison.
- Dans la majorité des cas, la mère est présente à la maison durant tout le congé du père.
- Pour certains, le montant des prestations a eu une influence sur la prise du congé et sa durée.



**Merci de votre attention !**

**Questions et commentaires?**

**Site WEB : [www.cgap.gouv.qc.ca](http://www.cgap.gouv.qc.ca)**